

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge  
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W21-775185

148903

**Maladie**       **Dentaire**       **Optique**       **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13222      Société :  
 Actif       Pensionné(e)       Autre :  
 Nom & Prénom : Alaoui Slimani Oumaima  
 Date de naissance : 11/02/1995  
 Adresse : 20 bd Zerkhouni etg 2 apt dte, benjdia  
 Tél. : 0696 837483      Total des frais engagés : 1103,00      Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :   
 Date de consultation : 20/01/2023  
 Nom et prénom du malade : Alaoui Slimani Oumaima      Age : 24  
 Lien de parenté :  Lui-même       Conjoint       Enfant  
 Nature de la maladie : OPA  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca      Le : 20 / 01 / 2023  
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

VOLET ADHERENT





Dr BENNANI Youssef

Hépatogastro-entérologue  
Diplômé des Facultés de Médecine de Rabat et de Rouen  
Échographie - Endoscopie digestive et interventionnelle  
CPRE - Echo-endoscopie



2300626572 / H0123001017

Prénom : OUMAIMA

Nom : ALAOUI SLIMANI

DDN : 11/02/1995 E: 20/01/2023

Service : ENDOSCOPIE (NA)



MUPRAS  
Sexe: F

NANCE

Casablanca, le :

7/12/22

ALAOUI SLIMANI OUMAIMA

coloscopie + FOGD

- Carence martiale
- constipation
- rectorragies

**Dr BENNANI Youssef**  
Hépatogastro-entérologue  
62, Bd Sidi Abderrahman, 2ème étage, N°6, Beauséjour, Casablanca  
Tel: 0522362416

Rendez vous: 0611855595 / 0522362416 Urgences: 0661380313 62, Bd Sidi Abderrahman, 2ème étage, N°6, Beauséjour, Casablanca.

www.gastro-casa.com

Youssef.bennani@gastro-casa.com

Tram: Ligne T1, station Beauséjour

# HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

## FACTURE

Date : 20/01/2023  
Numéro : 9 844



090061862

Nom patient : ALAOUI SLIMANI OUMAIMA

Médecin : DR. DOGHMI NAWFAL  
*Anesthésie-Réanimat.*

2300626624

PAYANTS

	Montant
CONSULTATION PRE-ANESTHESIQUE	300,00

Total	300,00
<i>Arrêtée la présente à la somme de :</i> TROIS CENTS DIRHAMS	

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid  
Tel: 05 29 03 53 45  
Fax: 05 29 03 44 77  
E-mail: contact@fckm.kk.ma  
N°INP 090061862

Biochimie - Immunologie - Hématologie - Microbiologie - Anatomie pathologique

Identifiant du patient : H0123001017

Date de naissance : 11/02/1995

Sexe : F

Date de l'examen : 20/01/2023

Prélevé le : 20/01/2023 à 13:15

Edité le : 25/01/2023 à 14:46

Mme ALAOUI SLIMANI OUMAIMA

Dossier N° : 23014586K

Docteur BENNANI YOUSSEF



REF Anapath : 2301B181

RC : Dysphagie sur œsophagite à éosinophile améliorée par IPP. HP+ traité. FOGD de contrôle après traitement.

## Compte rendu anatomopathologique

### 1-Duodénum :

Huit fragments de muqueuse de type duodénal dont un avec la tunique musculaire muqueuse. Le revêtement épithélial de surface est régulier. Le chorion est siège d'un infiltrat inflammatoire d'intensité très minime, fait de lympho-histiocytes, plasmocytes, mêlés à quelques granulocytes. Les glandes sont régulières et conservées. Le revêtement des villosités représenté sur le prélèvement est le plus souvent régulier sans exocytose à lymphocytes. Absence de signes de malignité.

### -Estomac :

Cinq fragments biopsiques d'une muqueuse antro-fundique sans la tunique musculaire muqueuse. Le revêtement épithélial de surface est régulier. Le chorion est oedémato-congestif en surface, ailleurs modérément fibreux, siège d'un infiltrat inflammatoire modéré, fait de lymphoplasmocytes et de quelques granulocytes autour de glandes en nombre conservé, tapissées par un revêtement épithélial régulier. Présence minime d'helicobacter pylori à la surface du revêtement épithélial et des glandes. Absence de signe de malignité.

### 2-Biopsies iléales :

Cinq fragments biopsiques mesurant 0,2 cm, inclus en totalité et examinés sur plusieurs niveaux de coupe. A l'examen histologique, il s'agit d'une muqueuse iléale à villosités hautes tapissées d'un revêtement régulier. Le chorion est oedémateux ponctué de lymphocytes, de plasmocytes. Il n'est pas noté de lésion spécifique.

### 3-Biopsies coliques étagées :

Six fragments biopsiques mesurant 0,2 cm, inclus en totalité et examinés sur plusieurs niveaux de coupe. Ils correspondent à une muqueuse colique d'architecture globale conservée. Le revêtement de surface est régulier. Les cryptes glandulaires sont d'aspect régulier. Le chorion est oedémato-congestif ponctué de rares lymphocytes et de

Le 25/01/2023 à 14:46

Signature

OUKABLI Mohamed

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa

Dr OUKABLI Mohamed

Anatome Pathologiste

05 29 00 44 77

05 29 00 44 77

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique pourra être éliminé, utilisé et/ou transféré à des fins scientifiques ou de contrôles qualité, hors génétique humaine, de manière anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre secrétariat médical.

1 / 2

# HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

## F A C T U R E

N° : 10065 / 2023 du 20/01/2023

Nom patient	ALAOUI SLIMANI OUMAIMA	Entrée	20/01/2023
	PAYANTS	Sortie	20/01/2023

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
EXAMENS ANAPATH	1,00	P0000	803,00	803,00
			<i>Sous-Total</i>	803,00
<b>Total Clinique</b>				<b>803,00</b>

<i>Arrêtée la présente facture à la somme de :</i>	
HUIT CENT TROIS DIRHAMS	<b>Total 803,00</b>

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES  
HOPITAL CHEIKH KHALIFA



2300626572 / H0123001017

Prénom : OUMAIMA

Nom : ALAOUI SLIMANI

DDN : 11/02/1995 E: 20/01/2023

Service : ENDOSCOPIE (NA)

  
MUPRAS  
Sexe: F

Casablanca, le vendredi 20 janvier 2023

## EXAMEN ANATOMOPATHOLOGIQUE

**PATIENT** : ALAOUI SLIMANI OUMAIMA

### INDICATION :

Carence martiale  
Douleurs abdominales  
Rectorragies minimales

### FOGD :

Gastrite érythémateuse

### COLOSCOPIE

- Rectum, Sigmoidé, Colon gauche, Colon transverse, Colon droit, Caecum : sans anomalies
- DAI : présence de 2 petites ulcérations aphtoïdes séparées de muqueuse saine : crohn ?
- Fissure anale antérieure

**Tube 1 : duodénum, antre , fundus**

**Tube 2 : iléon terminale**

**Tube 3 : colon étagé**

LABORATOIRE ANALYSES MEDICALES  
HÔPITAL CHEIKH KHALIFA

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid  
Dr. Youssef BENNANI  
Hépatologie - Gastro - Entérologue  
INP : 091171850



HÔPITAL UNIVERSITAIRE  
INTERNATIONAL CHEIKH KHALIFA  
SOINS FORMATION RECHERCHE

Date : 20 / 01 / 2023

Quittance - Paiement espèces 0746532

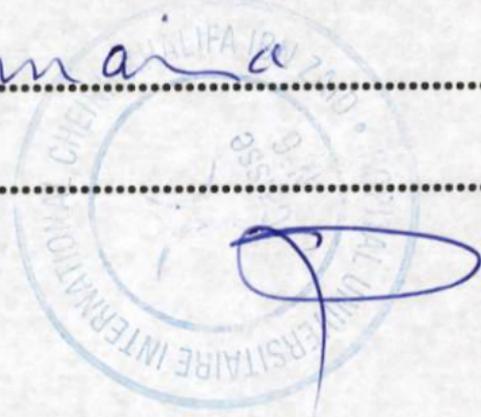
IPP : .....

N° D'admission : 2300626737 Montant : 803 DH

Patient : Slahou Slimanou Annina

Payé par : elle m. E.

Cachet





HÔPITAL UNIVERSITAIRE  
INTERNATIONAL CHEIKH KHALIFA  
SOINS      FORMATION      RECHERCHE

Date : 20 / 01 / 2023

Quittance - Paiement espèces 0746504

IPP : .....

N° D'admission : 2300626624 ..... Montant : 30000

Patient : A. Idrissi Slimane Ouissama

Payé par : elle-même

Cachet

